



Faire une donation à un enfant

Par **HONIEZNA MARTINE**, le **29/07/2018** à **05:33**

Bonjour,

Mes parents ayant aidé mes frères dans le passé, souhaitent me faire don de leur maison d'habitation, qui est sur deux niveaux.

Est-ce possible ? Quels sont les frais de notaires ?

Cette maison est en Nouvelle-Calédonie. Je suppose qu'ensuite elle entrera en déduction d'héritage à leur décès.

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **29/07/2018** à **07:57**

Bonjour

Merci de compléter...

Sous quelle forme, vos frères ont-ils été aidés ?

Par **HONIEZNA MARTINE**, le **29/07/2018** à **08:31**

Mon père a acheté des parts d'une entreprise quand mon frère aîné avait 20 ans, puis il y a installé mon petit frère 10 ans plus tard, il y a de cela 40 ans aujourd'hui. C'est une grosse entreprise qui marche bien.